

# INVITATION PRESSE



PRÉFET  
DE LA MOSELLE

Metz, le 06 février 2020

## DISPOSITIF EMPLOI FRANC Signature des 1<sup>ers</sup> contrats en Moselle

**Jeudi 06 février 2020 – 14h30**  
**Agence Pôle emploi, 1 rue Jean Monnet, à Forbach**

À diplôme, âge et parcours équivalents, il est plus difficile d'accéder à un emploi pour les habitants de certains quartiers de la République. L'emploi franc, aide à l'embauche expérimentée par le Gouvernement depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, puis généralisée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, constitue une réponse concrète et innovante à cette difficulté.

Le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide lorsqu'il embauche un habitant résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV).

En Moselle il existe 24 quartiers prioritaires de la politique de la ville qui représentent 67 798 habitants soit 6,48 % de la population et près de 10 000 demandeurs d'emploi au 4<sup>eme</sup> trimestre 2019.

Le principe de l'aide est le suivant. Pour toute embauche en CDI ou en CDD de plus de 6 mois d'un habitant résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020, quel que soit le temps de travail (temps partiel, temps plein) ou la rémunération au moment de l'embauche l'entreprise employeur perçoit une aide dont le montant de l'aide s'élève, pour un temps plein, à :

- 5 000 euros par an sur 3 ans pour une embauche en CDI ;
- 2 500 euros par an sur 2 ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins 6 mois.

Ces montants sont proratisés en fonction du temps de travail (temps partiel) et de la durée du contrat. Depuis la mise en place du dispositif à titre expérimental ce sont plus de 19 000 emplois qui en ont bénéficié.

**Didier MARTIN, préfet de la Moselle, présidera, jeudi 06 février 2020, la séance de signature des premiers contrats Emploi Franc du département de la Moselle en présence des bénéficiaires et des employeur.**

**La cérémonie de signature se déroulera à 14h30, à l'agence Pôle emploi de Forbach -ville haute - 1 rue Jean Monnet.**

*– Vous êtes cordialement invités à cette signature –*

*Nous vous remercions de bien vouloir signaler votre présence avant le 06 février 2020 à 12h00 à*  
[pref-communication@moselle.gouv.fr](mailto:pref-communication@moselle.gouv.fr) / 03 87 34 87 25

